

19. Enfin, le Comité recommande que le gouvernement étudie l'opportunité de reprendre cette enquête sur le fonctionnement des deux ponts après qu'auront pris fin les enquêtes menées par la Gendarmerie royale du Canada et après que les tribunaux se seront prononcés à la suite de ces enquêtes.

20. Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages relatifs à cette enquête est annexé aux présentes.

Le vice-président,
W. M. Howe.